



Communiqué de presse

Paris, le 24 mars 2025

L'Association Nationale des Elus des Littoraux vient en soutien aux collectivités mahoraises

Héritière de la tradition de solidarité des gens de mer dont l'identité a forgé les territoires littoraux, les membres de l'A.N.E.L. se mobilisent en faveur de leurs homologues mahorais et lancent la mise en œuvre d'un plan d'appui en faveur des communes et intercommunalités de Mayotte.

En complément des actions de coopération conduites en partenariat avec l'AMF, France Urbaine et l'UNCCAS, et portant plus particulièrement sur un appui logistique, l'Association Nationale des Elus des Littoraux (A.N.E.L.) a pris des dispositions spéciales et complémentaires pour venir en aide aux collectivités mahoraises éprouvées par la succession des catastrophes cycloniques et migratoires de ces derniers mois.

Dans le cadre de son engagement en faveur des territoires littoraux fragilisés, l'A.N.E.L. engage un plan de soutien exceptionnel destiné à aider les communes et intercommunalités de Mayotte après le passage dévastateur du cyclone Chido. Ce plan d'aide vise à apporter, sur une année entière, un appui technique, juridique et stratégique aux collectivités locales mahoraises, déjà confrontées à des défis importants liés à leur insularité ultramarine ainsi qu'à une pression migratoire illégale et incontrôlée particulièrement forte.

Afin de répondre à cette situation d'urgence et d'accompagner le renforcement des capacités d'action des autorités locales, l'A.N.E.L. a désigné un émissaire, le cabinet AMG Consulting, spécialisé dans la gestion des crises post-cycloniques, qui sera chargé de travailler en étroite collaboration avec les maires et les présidents des intercommunalités mahoraises, ainsi qu'avec leurs services.

Spécialiste des enjeux réglementaires et stratégiques, le cabinet AMG accompagne notamment les institutions dans les gestions de crise. Il est doté d'une solide expérience sur le terrain. Fort de son implication dans les actions de reconstruction et de gestion de crise sur un autre territoire ultramarin français, à Saint-Martin, après le passage de l'ouragan Irma en 2017, son expertise permettra d'accompagner les décideurs dans les recherches de solutions sur mesure et de stratégies durables spécifiques à ces situations post-cycloniques.



Communiqué de presse

Paris, le 24 mars 2025

Cette mission sera épaulée par un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit public et les questions littorales (1927 Avocats) ainsi qu'un expert national en matière d'urbanisme et de foncier particulièrement sensibilisé aux enjeux ultramarin (Urba Demain).

Les principales missions de ce détachement spécial consisteront à :

1. **Proposer un soutien juridique et administratif** auprès des collectivités locales face à la complexité des démarches administratives et des enjeux liés à la gestion des sinistres post-cycloniques.
2. **Rechercher des solutions urbanistiques adaptées**, en tenant compte des particularités insulaires et des besoins spécifiques en matière de résilience face aux catastrophes naturelles.
3. **Accompagner les maires et les responsables locaux dans la reconstruction** de leurs infrastructures et de leurs services publics, en intégrant les enjeux de durabilité, de gestion des risques et de développement social.
4. **Renforcer l'expertise locale** en matière de gestion de crise, de protection civile et d'urbanisme, pour garantir une meilleure réactivité face aux prochaines situations d'urgence.

L'Association Nationale des Elus des Littoraux réaffirme son engagement à soutenir Mayotte dans cette période difficile, et sa volonté de travailler aux côtés des autorités locales en faveur d'une reconstruction pérenne du territoire.

“*Revenue de Mayotte il y a quelques semaines, la délégation de l'A.N.E.L. a pu mesurer l'ampleur des difficultés auxquelles font face nos amis mahorais.*

En activant une mission spéciale dédiée et en unissant ses forces avec celles de ses partenaires, notre association a décidé de fédérer ses énergies et ses ressources pour contribuer activement à la reconstruction et à la redynamisation de Mayotte.

Unis, nous sommes plus forts !

Yannick MOREAU, Président de l'A.N.E.L.

Contact presse : anel-secretariat@anel.asso.fr – 01.44.11.11.70